

(Classe de 3<sup>ème</sup>)

Argenteuil, le 07/07/2025

## Madame, Monsieur,

Votre enfant est actuellement en classe de 3<sup>ème</sup>. Dans le cadre du parcours Avenir, il doit impérativement effectuer un stage d'observation en entreprise :

## du lundi 16 au vendredi 20 février 2026.

Ce stage constitue une opportunité pour l'élève de découvrir le monde de l'entreprise et d'affiner ses propres centres d'intérêt. Il est évident que cette démarche conduit l'élève à réfléchir sur son projet d'orientation, ses goûts, ses envies, ses motivations.

Ce stage donnera lieu à un **oral qui aura lieu en mars 2026** et fera l'objet d'une appréciation sur le bulletin du troisième trimestre. Une grille d'évaluation, sur laquelle pourra s'appuyer votre enfant afin de préparer son oral, est disponible dans les documents téléchargeables.

Une convention de stage, que vous trouverez en téléchargement sur le site de l'établissement, devra être remise, en **trois exemplaires (avec toutes les feuilles)**, en **version papier**, dument **complétée et signée**, au professeur principal de la classe de votre enfant, **au plus tard le mercredi 14 janvier 2026**.

Hervé FONTAINE Responsable niveau 3<sup>ème</sup> Cécile MEUNIER Chef d'Etablissement